

JARDIN COLLECTIF DU CHANT DES CAILLES

Flash info n°035 : Réunion Plénière du 25/09/2014

Ordre du jour en résumé :

- 1° Différence entre jardin potager collectif et asbl
- 2° Les Parcelles Collectives
- 3° Divers
- 4° Résumé sur Tanneurs
- 5° Questions sur position collective à défendre par rapport aux projets de construction sur le champ.

1. Différence entre le jardin potager collectif (association de fait) et l'asbl:

Claude avait demandé un rapide retour sur la structure car des personnes lui ont posé des questions. Celles-ci ne sont pas présentes à la réunion.

Rapide présentation de quelques points :

- Asso de fait pas de personnalité juridique est constituée de l'ensemble du collectif.
- Si action ou autre en justice cela doit se faire avec tous, pour l'asbl c'est autre chose.
- Cotisations différentes pour jardin ou asbl.
- Les membres paient 10 euros par an pour asbl et 10 euros pour association de fait pour participer au JC.
- Asbl a des statuts publiés, avec obligations légales. La Convention avec le logis a été signée début septembre pour l'asbl. Retour très positif sur nos activités au champ.
- Convention entre asbl et diff pôles pas encore signée : Un texte a été finalisé avec Antoine et David. La convention sera envoyée à chacun des pôles afin de pouvoir donner leur avis et envoyer un retour dessus. Odile propose que l'on fasse une réunion là-dessus, le texte sera envoyé par mail à tous avant cette réunion. La date du 8 a été fixée. Résumé rapide de ce qui se trouve dans la convention par odile.
Règles et obligations écrites sont communes à tous les pôles. Un vote sera organisé au sein du JC pour approuver ce texte. Frédéric demande si c'est possible d'avoir le pv de l'AG.

2. Les parcelles collectives : entretien général

- Laurent propose de créer trois zones de stockage de broyat à front de rue : résineux, feuillus et feuilles mortes.

Laurent explique qu'il y'a deux types de broyat présents pour l'instant, le résineux se trouve à droite de l'entrée quand on est face au champ. Un autre broyat de feuillus pour le compost, et pour pailler sa parcelle un petit peu.

Un mail a été envoyé au logis pour nous déposer des feuilles mortes dans cet espace. S'ils déposent un tas il devra être vite déposé pour ne pas gêner le passage. Les tailles de prunus ont été demandées aussi.

Question par rapport au mildiou, aux maronniers et au parasite du maronnier si ça peut aller sur le terrain.

- Héba rappel que les maladies font partie du cycle de la nature et suite à une discussion avec des maîtres maraîchers et composteurs, le mildiou pourrait aller dans le compost. Il est présent partout dans le bois, dans les briques et apparait quand les conditions d'humidité et de t° sont bonnes pour lui. Quand au parasite de maronnier il faut se renseigner sur l'éventualité de propagation et si ce n'est pas seulement spécifique au maronnier.
- Claude demande si on peut en prendre quand on ne fait pas partie du JC ? Il est expliqué que le broyat présent est déposé par worms asbl pour tous les composts de quartier et ce en priorité. Des composts de tout Bruxelles se fournissent là. Françoise s'occupe de faire une petite affichette "réservé aux composts et

jardins collectifs”

- Aiguisage de outils : Suzanne propose qu'on achète une ou deux faucilles pour couper l'herbe des chemins. Certains jardiniers souhaitent aider pour ce travail un dimanche sur le champ. Deux faucilles seraient achetées pour le collectif.

Kéthévan précise qu'on va recevoir le reste des subsides.

- Achat de ballots de foin et de compost? Claude demande si on achète avec le maraîchage du compost car pas assez de compost sur le champ. Françoise rappelle que le compost est très cher. Il reste un tas de compost derrière les framboisiers. Héba propose d'envoyer un plan de fertilisation de la terre avec plusieurs possibilités qui vient de permaculture. Si on achète des ballots de paille, ce serait de manière semi-collective. Il est rappelé que de l'herbe coupée sur le champ peut faire office de paillage. Garder en tête que l'on peut se débrouiller avec ce qui nous entoure de manière proche.

Le collectif propose qu'on cache un peu les citernes d'eau de pluie.

- Appel à projet compost de l'IBGE. Soit on y répond et on aura du coup du budget (1000 euros). Odile avance l'idée d'acheter éventuellement un broyeur qui pourrait être utilisé par nous et par d'autres collectifs. Claude rappelle que le maraîchage et les bergers souhaitent planter des arbres sur le terrain. Odile propose qu'on réponde à cet appel à projet afin d'avoir un budget pour de nouveaux outils pour notre compost au champ des cailles.

On en reparle à la prochaine réunion pour donner notre avis sur les outils à se procurer.

- Moment de contact avec Magda ? elle a demandé dans un mail si le collectif souhaite qu'elle soit présente régulièrement ou si on préfère juste donner ses coordonnées à qui veut. Le collectif décide d'avoir un contact une fois par mois les dimanches sur le champ, quand elle le peut. On lui demande de proposer une date et ceux qui le souhaitent viennent.
- Laurent souhaite parler des équipes de fonctionnement du JC. Si on voit un besoin ou l'autre dans les équipes de fonctionnement, on se propose et on agit en conséquence. Laurent souligne le fait que ce n'est pas à lui d'inscrire les personnes intéressées, une liste à été créée il suffit de la remplir.

Sylvette parle de l'équipe patates de dimanche passé. Elle aimerait qu'on fasse confiance à celui qui s'occupe d'une équipe ou l'autre il faut pouvoir suivre cette initiative pour les travaux collectifs.

Récolter les patates était une demande des maraîchers. Françoise V. souhaite que les maraîchers nous permettent d'attendre que les légumes soient mûres. Odile propose qu'on voit avec les maraîchers de pouvoir aller au bout de ses récoltes. Marie-Noelle propose de se fier à Christian pour les soins à apporter aux patates... La ligne récoltée avait été planté à même la terre sans bêchage. Elles n'ont pas pénétré dans le sol. Serait intéressant de comparer les différences de résultats/gout/taille.

. Claude et Martine parlent des vols qui ont lieu sur le champ qui sont en augmentation.

. Ca serait bien d'annoncer quand légumes prêts sur les parcelles collectives. ET : qu'en fait-on ? Qui et quand les prélever et les déguster ?

3. Divers

- Bal populaire ce samedi.

3 associations participent, CDCailles, relais, club de sport. Une équipe a été constituée pour faire une soupe + tartines fromage antoine. N' utiliser que des produits du champ. Sauf pour les tartines qui viennent de Farilu. Odile demande l'autorisation de prendre quelques feuilles de capucines et des fleurs de bourrache sur les parcelles semi/collectives. Marie-Noelle propose que l'on rejoigne le groupe cueilleur à midi sur le champ et Odile parle de la décoration à faire pour la soirée, et des fleurs de tournesols. Marie-Noëlle a reçu l'autorisation des maraichers pour

prendre des tournesols.

. Françoise parle de la journée portes ouvertes et la demande d'aide des bergers : ils ont besoin d'aide, de guides pour le chemin du champ vers bercail.

. Petites constructions sur le champ. Laurent : réunion petites constructions interpôle, liste de tout ce qu'on souhaite construire pour les 3 pôles. Propose une réunion pour parler des constructions pour le JC le 2 octobre pour ceux qui le souhaitent.

. Bourse aux graines du début des haricots, le 11/10 au campus de la plaine de midi à quatorze heures. Chacun apporte des semences à partager. Même journée le début des haricots propose que l'on devienne porter semences, pour planter ses graines pour produire de nouvelles graines.

. Création d'une banque de graines à Boitsfort par Laurent. Souhaite créer un site internet d'une banque de graines au niveau local. Pour proposer les graines sur le site à échanger entre nous pour commencer puis de façon plus globale car site accessible à tous.

. Retour sur la journée sans voiture : la soupe n'a pas été faite sur le champ. On décide que si grosse pluie dorénavant on annule l'événement prévu.

. Laurent parle de la conférence du centre Paul Duvigneaud du 3 octobre "Planter pour composter". Molengreen pour le 19 octobre.

. Parcelles : Certaines personnes se sentent parfois un peu seules sur leur parcelle. Claude explique qu'elle met plutôt deux personnes par parcelles. Parfois c'est un peu compliqué pour le collectif de bien appréhender les nouveaux dans le collectif. Odile propose que les nouveaux viennent d'abord à une réunion pour un premier contact. Marie-Noëlle souhaite qu'on soit tous d'accord sur la procédure. Diane témoigne sur elle a été intégrée à l'époque. Elle a apprécié d'être tout de suite invitée à une réunion, pour prendre contact, se mettre au courant et recevoir la charte (papier) en vue de la signer. Après avoir signé la charte, elle a été mise sur une liste d'attente et intégrée sur le champ dès que possible. Elle trouve cette suite cohérente. Venir le dimanche aussi pour rencontrer du monde. On se demande si on doit imposer aux nouveaux de venir d'abord à une réu, ou pas. Un consensus est créé sur le fait d'inviter d'abord à une réunion.

4. Résumé et conclusions rapides sur le Jardin des Tanneurs

Diane répète ce que chacun sait déjà : "le Jardin des Tanneurs a été détruit au petit matin, alors que nous étions la veille au Conseil Communal pour y faire une intervention (paisible). Le Foyer Bruxellois y était et personne n'a prévenu que le lendemain la "chose" serait faite". En conclusion, Diane pose la question de la pertinence (ou non) que La Ferme du Chant des Cailles dans son ensemble participe à la création d'un réseau de soutien à tous les espaces verts citoyens qui existent ou se créent en Belgique. "C'est extraordinaire d'avoir pu solidariser plus de 3000 personnes autour du Jardin des Tanneurs. Si tous les jardins collectifs et projets d'agriculture alternative créaient un réseau solidaire de soutien, nous aurions pu être 30.000. Dans ce cas, on aurait eu une chance d'être entendu par les décideurs. Tous ces espaces verts citoyens seront vraisemblablement menacés un jour ou l'autre..."

5. Ré-actualisation de ce que nous désirons défendre collectivement vis-à-vis du projet de construction sur le champ.

Diane a écrit un texte et demande ce qu'on préfère : une lecture maintenant ou un envoi mail. On lui dit OK, elle peut le lire.

Rajoute de Diane : " en résumé, le texte porte sur mon souhait personnel de renégocier avec le Logis, la Commune et si nécessaire la Région, dans le sens d'une sauvegarde intégrale du champ et du petit bois. Personne à l'époque de la signature de la première convention avec le logis ne pouvait imaginer l'ampleur que prendrait ce projet citoyen. Ni vous (celles et ceux qui étaient là au début) ni le Logis. A présent on peut voir clairement le caractère extraordinaire de ce qui s'y développe. Je plaide pour une reprise de discussions constructives avec les instances de décision, dans le sens d'une sauvegarde intégrale du champ et du petit bois. Ma réflexion est aussi basée sur la violence que je

viens de vivre aux Tanneurs : quand la destruction des arbres commence et qu'ils tombent vraiment, quand toute la végétation est arrachée en une matinée, quand les bulldozers sont réellement là, c'est alors qu'on comprend pleinement la valeur de ce qu'on est en train de perdre."

Certains membres du collectif informent Diane que Le Jardin Collectif travaille déjà en complicité avec Le Logis et s'estime déjà être traité correctement en partenaire. Ce n'est pas le moment de déranger Le Logis avec ça. Diane s'incline devant le fait de ne pas être suffisamment au courant et s'en excuse. Elle dit pressentir que même en étant au courant, elle aimerait tout de même analyser la possibilité de reprendre la discussion avec le Logis et autres instances pertinentes, à la lumière de ce qui se passe actuellement sur le champ.

Quelqu'un fait remarquer que Le Logis n'aime pas non plus l'idée de construire ! Diane dit que ce serait donc peut-être bien le moment de l'interpeler là-dessus.

Odile dit qu'elle est d'accord avec les constructions uniquement si celles-ci sont conformes avec ce qui avait été dit au départ.

Il y a clairement différentes positions sur ces questions au sein du JC.

Diane propose que l'on se fixe un moment calme et suffisamment long pour ne parler QUE de l'avenir du champ, **c'est à dire de ce que nous désirons défendre collectivement**. On lui demande de préparer et d'envoyer un DOODle pour sonder les membres par rapport à une date.

Rappel du suivi des membres aux réunions de concertation publique.

2 choix :

- soit on refuse toute construction (rajoute de Diane : je ne plaide pas personnellement pour le fait de "refuser toute construction" mais pour la valorisation du champ dans son intégralité en complicité avec le Logis. Le fait d'être contre des constructions sur le champ et la destruction du petit bois vient uniquement du fait que je suis - de manière positive et enthousiaste - POUR autre chose qui fait ses preuves et, à mon sens, devient irremplaçable.)

- soit on accepte sous condition, il faut alors qu'on établisse la liste des conditions. Le compte rendu des réunions de concertation sera envoyé au collectif (par qui ?).

Cécile propose d'inviter Pierre Rabhi, et de valoriser le champ au maximum.

Fin de la réunion.